

RAPPORT D'ACTIVITES

(Présenté par Victoria MORAND) (Associé à une présentation PowerPoint)

Le fonctionnement général

- Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance de l'Oise - Pupilles ou Assimilés
- Association reconnue d'utilité publique
- Affiliée à la Fédération Nationale des Adepape

Le Conseil d'administration se compose comme suit :

- Président et Membre de la Commission sociale : M. Pascal BATOT
- Vice-présidente, Secrétaire générale, Membre de la Commission sociale, Membre du Conseil de Famille et de la Commission Adoption : Mme Nicole CABANE
- Trésorier et Membre de la Commission Sociale : M. Ludovic BLECOT
- Trésorier Adjoint et Membre de la Commission Sociale : M. Peeter JOSEPH
- Secrétaire Adjoint et Membre de la Commission Sociale : Mme Victoria MORAND
- Administrateur, Responsable et Membre de la Commission Sociale : M. Guy MAZURIER
- Administrateurs : MM. Faustin LUYEYE, SOUARE Alseny, SYLLA Ibro et AMOROS Louis.
- Membre de la Commission Sociale et Membre d'honneur : Mme Viviane HONORE.
- Membres de droit : Mme Anaïs DHAMY et MM. Franck PIA et Jean-Paul LETOURNEUR
-
- L'association emploie une salariée, Mme Isabelle DUFAY secrétaire polyvalente. Elle assure la gestion administrative de l'association, la gestion du site, le suivi des prêts, l'accueil du public. Notre comptabilité est confiée à un Cabinet d'expertise comptable, ACCESS SOBESKY.

Le financement

- **Le montant de la subvention départementale** accordée cette année s'élève à 47.000€ contre 45.220€ en 2017.

- Le 27/04/2018, nous avons reçu un premier versement représentant 70% de la somme accordée, soit 32. 900€.Les 30% restant ont été versés le 22/10/2018 après production des éléments attestant de la bonne utilisation des fonds départementaux comme le prévoit la convention.
- A cela viennent s'ajouter ;
 - **le versement des cotisations** d'un montant de 2 895€ pour 178 adhérents dont 13 nouvelles adhésions.
 - A noter 10€ pour une première adhésion et 15€ pour les annéessuivantes. Nous délivrons une carte d'adhésion que nous avons créé et fait éditer en imprimerie.
 - **le versement de dons** pour une valeur de 1 177€ : chaque donateur bénéficie d'un reçu fiscal.
 - **les contributions volontaires** avec les participations de la Préfecture pour l'impression de nos gros volumes, de la Mairie pour la mise à disposition de salles gratuites ce qui nous permet de réduire considérablement le coût de nos manifestations. N'oublions pas de compter les heures bénévoles des membres actifs.

Notre rôle

Notre rôle est de favoriser l'insertion et le développement des personnes admises ou ayant été admises dans le service de l'aide sociale à l'enfance en vue de leur intégration dans la société, cela sous la forme de conseils, d'orientation et d'assistance.

Sous la présidence de M. Pascal BATOT, les administrateurs de l'ADEPAPE se sont réunis au total à 11 occasions.

Contrôle des comptes	Assemblée Générale	Conseil d'administration	Bureau (Commission sociale)
26-Mars	31-Mars	23-Mars	15-Février
		28-Juin	23-Mars
			01-Juin
		16-Novembre	28-Juin
			15-Septembre
			16-Novembre
			14-Décembre

Lorsque les membres de la Commission sociale se sont réunis, 55 demandes ont été examinées au total et ont permis l'attribution de :

Sur 41 demandes, 27 SECOURS ont été accordés	14 alimentaire 7 charge exceptionnelle 1 mobilité 1 titre de séjour 3 autre divers (mobilier) 1 scolaire/prof.
Sur 14 demandes, 9 PRETS + 1 ACCORD DE PRINCIPE + 4 AUTRE (changement d'échéancier) ont été accordés	4 divers 1 mobilité + 1 accord de principe 2 amélioration de l'habitat 2 caution

Sur les 28 Prêts en cours,	12 sont arrivés à terme 2 sont investis d'une mesure banque de France dont 1 plan de recouvrement à suivre. 1 a été mis en perte cette année
-------------------------------	---

À noter

Toutes les aides financières accordées l'ont été en fonction des besoins des adhérents et versées aux créanciers concernés.

Certaines aides ont pu être libellées au nom de l'adhérent à titre exceptionnel et à l'appréciation de la Commission Sociale.

Qu'un travail avec nos partenaires est souvent effectué, de façon à parfaire le travail déjà souvent réalisé auprès des familles ou de l'adhérent.

Au-delà du soutien financier nous élargissons nos actions à des évènements comme notre assemblée générale mais aussi à des instants qui se veulent plus conviviaux de façon à maintenir le lien avec et entre les adhérents.

- Le 13 janvier, la ville de Beauvais avait mis à notre disposition la salle des fêtes « Marissel » pour que nous puissions inviter nos adhérents à passer un moment ensemble et à partager la galette des rois.
- **Assemblée générale ordinaire**
 - Le 31 mars à 16h30 dans la salle des fêtes de l'Espace Morvan à Beauvais, nous avons réuni nos adhérents afin de ratifier les différents travaux de l'année passée. Nous avons également accueilli,
 - M. Roland WILLOCOQ, Vice-président de la Fédération Nationale des ADEPAPE,
 - Nos amis les représentants des adepape voisines (Dépt. 02,27,76).

L'Assemblée Générale a été suivie d'un repas dansant.

- **Vœux d'anniversaire**
 - Tout au long de l'année, Mme CABANE envoie à nos adhérents une petite carte d'anniversaire éditée par nos soins, certains sont très sensibles à cette petite marque d'attention.
- **Accès aux salles de cinéma**
 - Vente auprès du secrétariat

Nous permettons à nos adhérents d'aller au cinéma seuls ou en famille.

L'adhérent peut profiter d'un tarif réduit puisque l'association bénéficie d'un tarif C.E. au CGRde Beauvais. Chaque adhérent peut bénéficier de 5 tickets par mois au prix de 6€ l'unité.

Pour permettre à ceux qui fréquentent d'autres salles de cinéma, l'association rembourse la tranche supérieure à 6€ d'un billet acheté par l'adhérent à la condition que celui-ci n'excède pas la valeur d'un billet acheté au tarif normal au CGR.

- **Un environnement pour évoluer**
 - Nous essayons de donner à tous les mêmes moyens pour réussir en mettant à la disposition des adhérents des outils informatiques pour leur permettre de conduire des travaux dans le cadre des études, d'une formation, ou d'une recherche d'emploi. Notre secrétaire administrative peut être amenée à aider certains à la réalisation de courriers, de CV et à l'emploi des outils informatiques.

- **Site internet**

- www.ADEPAPE60.fr créé et animé par la secrétaire administrative avec la plateforme Jimdo Pro.

Le site de l'association permet à de futurs adhérents et travailleurs sociaux de mieux nous connaître et pouvoir accéder à des supports de communication en quelques clics.

Il nous permet de réduire les coûts de fonctionnement et de gagner du temps.

Rencontres et Intervention

L'association est représentée à chacune des réunions du **Conseil de Famille et de la Commission d'Agrément** par Mme Nicole CABANE.

M. Pascal BATOT s'est également rendu au 8^{ème} comité de pilotage de l'ODPE le 22 mars.

M. Guy MAZURIER a représenté l'association aux **comités des usagers du SISAE et JCLT** les samedi 3 février, 23 mars et 13 avril.

Mme MORAND Victoria s'est rendue le 30 novembre à Beauvais à la réunion de L'ADARS (prise en charge des personnes placées sous main de justice...).

L'association suit les travaux des **autres adepapeet** ceux de la **Fédération nationale des adepape**.

- A.G. de l'Eure – 11 mars à Paris
- Congrès fédéral -19 et 20 avril à Paris
- A.G. ADEPAPE de la Seine-Maritime -18 mars
- A.G. ADEPAPE de l'Aisne -21 avril
- A.G. ADEPAPE du Pas-de-Calais - 8 avril
- A.G. ADEPAPE « Entre tous » de la Moselle – 08 juillet

Ce sont **200 visiteurs** qui ont été reçus pour un temps moyen de 25 minutes/pers.

Un registre d'accueil permet de connaître l'heure d'arrivée et de fin de chaque visite mais aussi d'en connaître la raison parmi ces 6 champs d'actions :

- Se mettre à jour de la cotisation annuelle,
- Se renseigner et/ou adhérer à l'ADEPAPE,
- S'inscrire à un évènement,
- Acheter des tickets de cinéma,
- Réaliser des travaux (lettre et curriculum-vitae) dans le cadre de recherche d'emploi ou finaliser des travaux d'étude sur Pc,
- Être écouté, orienté et accompagné lors de démarches administratives ou lors de difficultés sociales ou professionnelles.